



Annonce légale

PUBLICATION 01-12-2021
SUPPORT www.tpbm-presse.com

RÉFÉRENCE N21029149

Par acte SSP du 26/11/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

GREEN DRIVER VTC

Objet social : -l'exploitation, directe ou indirecte, d'une activité de véhicule de tourisme avec chauffeur (VTC) ;- service de chauffeur privé, mise à disposition personnalisée de véhicules ;- l'achat ou location de véhicules automobiles, neufs ou d'occasion ;-l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;-et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Siège social : 9 boulevard des 2 Ormes, 54 Hameau des Cèdres, 13100 Aix-en-Provence.

Capital : 3.000 €

Durée : 99 ans

Président : M. ABIDI Wissem, demeurant 3 rue le Corbusier, 13100 Aix-en-Provence.

Directeur Général : M. HAMMADI Farouk, demeurant 9 boulevard des 2 ormes, 54 Hameau des cèdres, 13090 Aix-en-Provence

Admission aux assemblées et droits de votes : Le droit de vote attaché aux actions de capital est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Le droit de vote attaché aux actions en industrie est proportionnel au nombre d'actions attribuées. Chaque action de capital ou en industrie donne droit à une voix. Tout titulaire d'actions nominatives, quelles qu'en soit le nombre, libérées des versements exigibles et qui sont inscrites à son nom dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société au troisième jour ouvré avant l'assemblée à zéro heure peuvent participer ou se faire représenter à toute décision collective quelle qu'en soit la forme sur simple justification de son identité.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des trois quarts.

Immatriculation au RCS Aix-en-Provence.



Lien de publication

www.tpbm-presse.com/annonce-legale-17e6978afa0bf320f7db4825814e737048891684.html